

Adopté le 18 décembre 2023 par les
résolutions n^{os} 240-23, 241-23 et 242-23



MUNICIPALITÉ DE SAINT-HENRI

Budget 2024

PRÉSENTATION DU BUDGET 2024

Chers citoyennes et citoyens,

L'année 2023 se termine pour une deuxième année consécutive dans une période hautement inflationniste. Quoiqu'elle soit quelque peu en baisse dans les derniers mois, il nous a fallu composer avec celle-ci tout au long de notre exercice financier et il nous faudra dorénavant prévoir nos dépenses en fonction de cet aspect économique.

C'est donc devant cette réalité et dans cet état d'esprit que votre conseil municipal, avec la précieuse collaboration du directeur général et des directeurs de service, vous dépose aujourd'hui un budget de fonctionnement, un budget d'investissement ainsi qu'un plan triennal d'immobilisation pour l'année 2024.

Comme mentionné dans le préambule, l'inflation a fait grimper considérablement les coûts d'entretien de nos équipements, de nos bâtiments, de nos infrastructures ainsi que les services de nos sous-traitants et fournisseurs. Jumelée à la hausse de nos coûts de financement ainsi qu'au vieillissement de notre parc immobilier, cela nous amène inévitablement vers une hausse de nos dépenses d'opération, et ce, sans toutefois ajouter de nouveaux services mais plutôt dans un maintien de la qualité de ceux existants. Contrairement aux grandes villes qui peuvent avoir d'autres sources de revenus, les revenus de notre municipalité ne reposent presque exclusivement que sur la taxe foncière. Or, faisant face à une pénurie de terrains résidentiels et commerciaux, notre développement est plutôt au ralenti comparativement aux dernières années et le nombre de payeurs de taxes (l'assiette fiscale) n'augmente pas au même rythme que les dépenses. La seule option possible qui en résulte pour équilibrer le budget de fonctionnement, sans diminuer la qualité des services, est donc de hausser la taxe foncière. Nous avons fait l'exercice de nous comparer à des municipalités de notre envergure et nous sommes encore avantageusement positionnés malgré une hausse cette année d'un pourcentage inférieur à 5%.

Cette explication démontre bien le pourquoi de la volonté de votre municipalité à tenter de densifier le périmètre urbain, de requalifier des terrains commerciaux et de développer un parc industriel pour éventuellement amener des nouveaux investissements, et par le fait même, des revenus supplémentaires. Je vous présente donc le budget 2024 accompagné de tableaux comparatifs pour vous permettre une meilleure compréhension de tout ce processus budgétaire.

Germain Caron, maire



Activités financières de fonctionnement

	2023	2024
Revenus (incluant la conciliation à des fins fiscales)		
Taxe foncière générale	5 538 133 \$	5 949 741 \$
Taxes sur une autre base	2 772 962 \$	2 850 695 \$
Paiement tenant lieu de taxes	76 740 \$	66 200 \$
Services rendus	556 525 \$	692 800 \$
Imposition de droits	312 500 \$	232 500 \$
Amendes et pénalités	10 000 \$	10 000 \$
Intérêts	36 350 \$	53 600 \$
Autres revenus	123 055 \$	125 010 \$
Transferts et Ententes gouvernement	251 036 \$	513 673 \$
Appropriation du surplus et réserve	442 786 \$	149 926 \$
Total des revenus	10 120 087 \$	10 644 145 \$
Dépenses (incluant la conciliation à des fins fiscales)		
Conseil municipal	108 981 \$	111 750 \$
Gestion financière et administrative	785 995 \$	1 045 623 \$
Tenue des élections	- \$	- \$
Évaluation	147 919 \$	155 217 \$
Autres dépenses administratives	267 400 \$	182 000 \$
Services policiers	1 061 154 \$	1 094 172 \$
Protection incendie	368 833 \$	380 496 \$
Autres dépenses sécurité publique	27 530 \$	30 315 \$
Voirie	856 700 \$	820 765 \$
Déneigement	775 018 \$	831 450 \$
Autres dépenses transport	151 651 \$	165 154 \$
Traitement de l'eau	354 485 \$	393 180 \$
Distribution de l'eau	162 725 \$	163 750 \$
Assainissement et vidange des étangs	626 046 \$	540 215 \$
Réseau d'égout	73 230 \$	90 915 \$
Gestion des matières résiduelles	772 127 \$	824 217 \$
Installations septiques	86 063 \$	86 333 \$
Logement social	19 000 \$	15 000 \$
Urbanisme et promotion économique	346 795 \$	327 065 \$
Activités récréatives	1 235 995 \$	1 284 886 \$
Activités culturelles	161 540 \$	191 929 \$
Intérêts sur la dette et frais	393 600 \$	502 436 \$
Remboursement en capital et fonds de roulement	1 259 550 \$	1 329 527 \$
Réserve étangs d'épuration	77 750 \$	77 750 \$
Total des dépenses	10 120 087 \$	10 644 145 \$



Activités financières d'investissement

2024

Sources de financement

Taxe accise sur l'essence 2019-2023	65 500 \$
Taxation 2024	15 357 \$
Aide financière Circuit électrique	48 000 \$
Aide financière PRACIM	1 800 000 \$
Aide financière PRIMA	80 843 \$
Aide financière PAVL	50 000 \$
Emprunt au fonds de roulement	358 550 \$
Emprunt parapluie 2024	709 250 \$
Emprunt	2 136 000 \$
Total des sources de financement	5 263 500 \$

Dépenses d'investissement

Rénovation et amélioration de la Mairie	3 000 000 \$
Acquisition suite informatique	132 450 \$
Installation de bornes de recharge	56 700 \$
Appareils respiratoires autonomes (incendie)	16 000 \$
Acquisition rétrocaveuse	236 250 \$
Acquisition benne de camion	43 000 \$
Acquisition camion de déneigement	430 000 \$
Réfection chemin Jean-Guérin Est	655 000 \$
Remplacement ponceau Jean-Guérin Ouest	216 000 \$
Renforcement réseau d'aqueduc	65 500 \$
Monte-personne Centre récréatif	87 500 \$
Terrain de tennis léger (Pickleball)	115 000 \$
Aménagement parc piste cyclable	28 000 \$
Acquisition de terrains de stationnement	182 100 \$
Total des dépenses d'investissement	5 263 500 \$

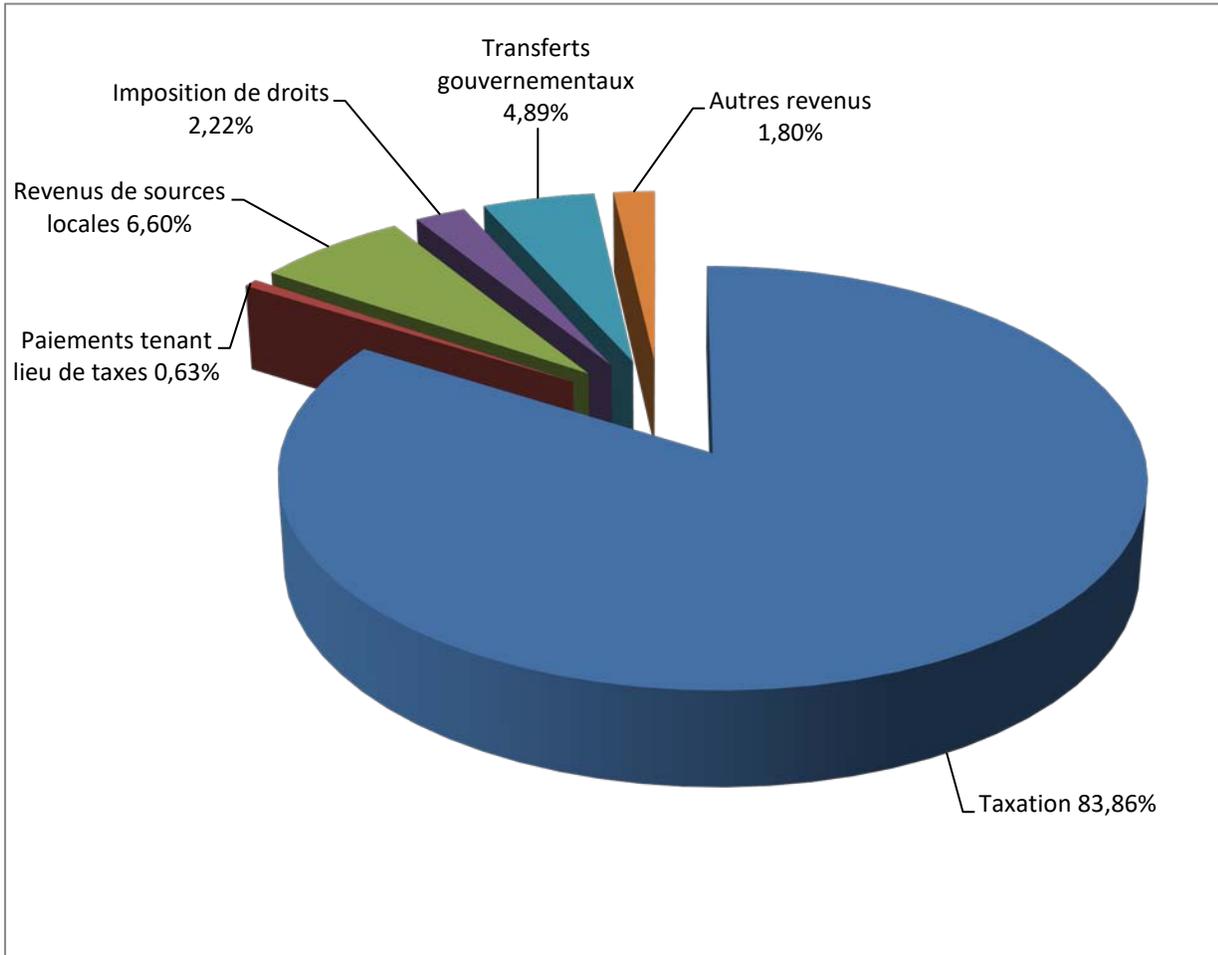
Municipalité de Saint-Henri

Budget 2024

Tableaux explicatifs

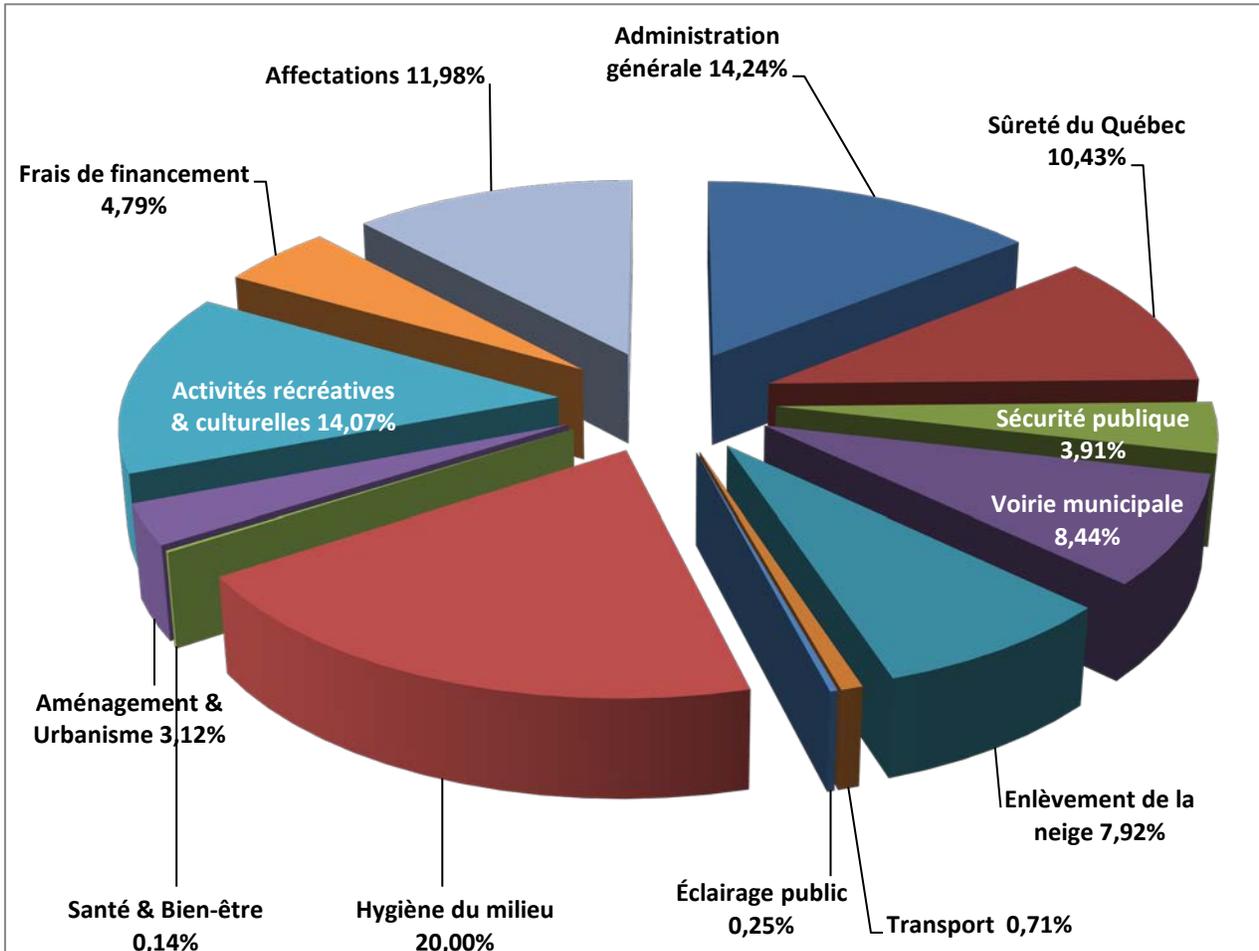
Revenus 2024

Activité	Montant	Pourcentage
Taxation	8 800 436 \$	83,86%
Paiements tenant lieu de taxes	66 200 \$	0,63%
Revenus de sources locales	692 800 \$	6,60%
Imposition de droits	232 500 \$	2,22%
Transferts gouvernementaux	513 673 \$	4,89%
Autres revenus	188 610 \$	1,80%
Total	10 494 219 \$	100,00%



Dépenses 2024

Activité	Montant	Pourcentage
Administration générale	1 494 590 \$	14,24%
Sûreté du Québec	1 094 172 \$	10,43%
Sécurité publique	410 811 \$	3,91%
Voirie municipale	885 932 \$	8,44%
Enlèvement de la neige	831 450 \$	7,92%
Transport	74 237 \$	0,71%
Éclairage public	25 750 \$	0,25%
Hygiène du milieu	2 098 610 \$	20,00%
Santé & Bien-être	15 000 \$	0,14%
Aménagement & Urbanisme	327 065 \$	3,12%
Activités récréatives & culturelles	1 476 815 \$	14,07%
Frais de financement	502 436 \$	4,79%
Affectations	1 257 351 \$	11,98%
Total	10 494 219 \$	100,00%





Programme triennal d'immobilisation

	2024	2025	2026
Sources de financement			
Taxe accise sur l'essence 2019-2023	65 500 \$		
Taxe accise sur l'essence 2024-2028			
Taxation 2024	15 357 \$		
Taxe Infrastructures			900 000 \$
Aide financière Circuit électrique	48 000 \$		
Aide financière PRACIM	1 800 000 \$		
Aide financière PRIMA	80 843 \$		
Aide financière PAVL	50 000 \$		
Aide financière PAFFSR		140 000 \$	
Emprunt au fonds de roulement	358 550 \$	126 000 \$	125 000 \$
Emprunt parapluie 2024	709 250 \$	655 000 \$	655 000 \$
Emprunt	2 136 000 \$		200 000 \$
Total des sources de financement	5 263 500 \$	921 000 \$	1 880 000 \$

	2024	2025	2026
Dépenses d'investissement			
Rénovation et amélioration de la Mairie	3 000 000 \$		
Acquisition suite informatique	132 450 \$		
Installation de bornes de recharge	56 700 \$		
Appareils respiratoires autonomes (incendie)	16 000 \$		
Acquisition rétrocaveuse	236 250 \$		
Acquisition benne de camion	43 000 \$		
Acquisition camion de déneigement	430 000 \$		
Réfection chemin Jean-Guérin Est	655 000 \$	655 000 \$	655 000 \$
Remplacement ponceau Jean-Guérin Ouest	216 000 \$		
Renforcement réseau d'aqueduc	65 500 \$		
Monte-personne Centre récréatif	87 500 \$		
Terrain de tennis léger (Pickleball)	115 000 \$		
Aménagement parc piste cyclable	28 000 \$	85 000 \$	40 000 \$
Acquisition de terrains de stationnement	182 100 \$		
Outil de coupe Olmatro (incendie)		6 000 \$	
Prolongement trottoir route Campagna		175 000 \$	
Équipement parc à roulettes			35 000 \$
Réfection rue Roberge			900 000 \$
Dépôt à neige			50 000 \$
Toiture Centre récréatif			200 000 \$
Total des dépenses d'investissement	5 263 500 \$	921 000 \$	1 880 000 \$



Taxes

	2023	2024
Taxe de base (par 100\$ évaluation)	0,6326 \$	0,6619 \$
Taxe immeubles non résidentiels (par 100\$ évaluation)	0,8856 \$	0,9267 \$
Taxe immeubles industriels (par 100\$ évaluation)	0,8856 \$	0,9267 \$
Taxer terrains vacants (par 100\$ évaluation)		0,9267 \$
Taxe de secteur		
Règlement n° 407- Kennedy Sud (par unité)	474,00 \$	474,00 \$
Règlement n° 423- Campagna (par unité)	776,13 \$	848,94 \$
Règlement n° 433- Roberge-Turgeon (par mètre carré)	0,2190 \$	0,2215 \$
Règlement n° 481- Dév. des Pierres (par mètre carré)	0,3928 \$	0,3928 \$
Règlement n° 514- Bord-de-l'Eau (par unité)	840,14 \$	838,55 \$
Règlement n° 514- Bord-de-l'Eau (par mètre cube)	0,3484 \$	0,3478 \$
Règlement n° 515- Kennedy Sud (par unité)	1 079,30 \$	1 081,60 \$
Règlement n° 553- Ajout aérateur (par unité)	2,9559 \$	2,8371 \$
Règlement n° 565- Émissaire (par unité)	8,5454 \$	8,3108 \$
Règlement n° 597- Égout sanitaire Kennedy Nord (par unité)	364,6700 \$	360,3600 \$

Tarifs

	2023	2024
Aqueduc		
Tarif de base	104,00 \$	104,00 \$
Consommation (par mètre cube)	0,85 \$	0,85 \$
Location compteur	10,00 \$	10,00 \$
Égout et assainissement		
Consommation (par mètre cube)	0,6800 \$	0,6800 \$
Minimum	123,15 \$	149,15 \$
Réfection d'infrastructures	90,23 \$	150,72 \$
Gestion des matières résiduelles	210,00 \$	225,00 \$
Vidange des fosses septiques	135,00 \$	135,00 \$



Variation du compte de taxes

Valeur moyenne d'une résidence :	En 2023	287 410 \$	En 2024	287 410 \$
Consommation moyenne d'eau :		175 m ³		

Taux de base 2023: 0,6326

Taux de base 2024: 0,6619

	Secteur urbain		Secteur rural	
	2023	2024	2023	2024
Taxe foncière	1 818,16 \$	1 902,37 \$	1 818,16 \$	1 902,37 \$
Ordures	210,00 \$	225,00 \$	210,00 \$	225,00 \$
Tarif installations septiques			135,00 \$	135,00 \$
Aqueduc				
Tarif de base	104,00 \$	104,00 \$		
Tarif selon consommation	148,75 \$	148,75 \$		
Location compteur	10,00 \$	10,00 \$		
Égout et assainissement				
Tarif selon consommation	119,00 \$	119,00 \$		
Tarif de base	123,15 \$	149,15 \$		
Total	2 533,06 \$	2 658,27 \$	2 163,16 \$	2 262,37 \$
Variation		4,94%		4,59%

Note : L'analyse de la variation du compte de taxes pour le secteur urbain ne tient pas compte des taxes de secteurs et du tarif de réfection d'infrastructures qui n'est pas imposé à l'ensemble du secteur urbain.